

que le Conseil fédéral présente une synthèse des études auxquelles il se réfère dans sa réponse et qui portent sur les relations entre l'évolution de la durée du travail et la modification de la productivité.

A ce propos, il y a lieu de relever que l'administration s'efforce de traiter ses dossiers en prenant connaissance de la documentation existante, y compris des analyses scientifiques. La synthèse des études en question, telle qu'elle est demandée par l'auteur de l'interpellation, fait partie des efforts soutenus de l'administration, qui tendent vers ce but.

D'autre part, le Conseil fédéral est d'avis qu'il n'est pas souhaitable de présenter une synthèse et une appréciation officielles des différentes études et recherches entreprises par des institutions publiques et privées. En effet, il n'est pas toujours facile de tirer des conclusions claires et nettes en appliquant des critères objectifs à des analyses qui diffèrent souvent fortement par les méthodes utilisées. De surcroît, compte tenu des tâches urgentes que l'administration doit accomplir dans les domaines socio-économiques précisément, le temps et le coût supplémentaires nécessités par l'élaboration d'une synthèse ne se justifient pas.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag auf Diskussion	45 Stimmen
Dagegen	46 Stimmen

82.943

Interpellation Crevoisier

Forschungszentrum für Werkzeugmaschinen Centre de recherche en machines-outils

Wortlaut der Interpellation vom 16. Dezember 1982

Ein Grossrat aus dem Berner Jura hat im Grossen Rat des Kantons Bern eine Motion eingereicht, in der er verlangt, dass möglichst bald eine Kommission eingesetzt und damit beauftragt wird, die Schaffung eines schweizerischen Forschungszentrums für Werkzeugmaschinen und dessen Ansiedlung in Moutier zu prüfen.

Der Bund muss an einem solchen Forschungszentrum, das der Hauptindustrie der Region Moutier neue, willkommene Impulse geben kann, in höchstem Mass interessiert sein. Kann der Bundesrat schon jetzt die Zusicherung geben, dass er die Verwirklichung des Vorhabens unterstützt?

Texte de l'interpellation du 16 décembre 1982

Au Grand Conseil bernois, un député jurassien vient de déposer une motion demandant que soit mis sur pied, dans les meilleurs délais, une commission chargée d'étudier la création et l'implantation à Moutier d'un Centre suisse de recherche en machines-outils.

Un tel centre, qui est de nature à apporter un nouvel élan bienvenu à l'industrie principale de la région concernée, doit intéresser au plus haut point la Confédération.

Le Conseil fédéral peut-il d'ores et déjà s'engager à donner son appui à la réalisation de ce projet?

Mitunterzeichner – Cosignataires: Carobbio, Dafflon, Forel, Herczog, Magnin, Roy (6)

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

L'auteur renonce au développement et désire une réponse écrite.

Schriftliche Stellungnahme des Bundesrates Rapport écrit du Conseil fédéral

Pour différentes raisons, le Conseil fédéral ne peut pas assurer son soutien au projet décrit. La Confédération sou-

tient déjà la recherche en matière de construction de machines-outils auprès de deux Instituts des EPF de Zurich et Lausanne, qui bénéficient de la confiance des associations faïtières de la branche ainsi que de l'aide financière de la Société pour la construction de machines-outils et technique de fabrication. Elle accorde par ailleurs des subsides à des projets de recherche issus de l'industrie des machines-outils par le biais de la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique. Dans le cadre d'une association d'écoles d'ingénieurs, elle unit encore ses efforts à ceux des cantons de Berne, Vaud et Zurich afin d'améliorer les possibilités de formation et de perfectionnement dans l'industrie des machines-outils engagée dans une phase de profonde mutation. Enfin, des buts analogues sont poursuivis par l'Ecole suisse du logiciel sise à Berne et dont le Canton de Berne est également l'un des cofondateurs.

Le Conseil fédéral est d'avis que pour communiquer efficacement les impulsions recherchées par le projet décrit, autant la branche industrielle concernée que les milieux de la recherche devraient démontrer l'existence d'un besoin correspondant au centre de recherche proposé. Il n'est d'autre part pas convaincu qu'un tel centre de recherche pour l'industrie des machines-outils, installé à Moutier sans liens étroits avec une haute Ecole ou une Ecole technique supérieure, disposerait d'une base suffisante pour déclencher sur le marché régional de l'emploi les impulsions espérées.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag auf Diskussion	49 Stimmen
Dagegen	36 Stimmen

82.905

Interpellation der unabhängigen und evangelischen Fraktion. Preisüberwachung Interpellation du groupe indépendant et évangélique. Surveillance des prix

Wortlaut der Interpellation vom 1. Dezember 1982

Das Volk hat am letzten Wochenende ein klares Ja für eine dauernde Preisüberwachung gesprochen. Unverzüglich sollte deshalb die entsprechende Gesetzgebung in Angriff genommen werden. Wir fragen deshalb den Bundesrat an:

1. Ist der Bundesrat bereit, unverzüglich eine ergänzende Botschaft zur hängigen Revision des Kartellgesetzes vorzulegen, mit welcher die Forderungen des neuen Verfassungsartikels erfüllt werden?

2. Oder fasst der Bundesrat ein separates Ausführungsgesetz ins Auge? Falls ja, ist er bereit, die entsprechende Botschaft spätestens im Laufe des Jahres 1983 den eidgenössischen Räten vorzulegen?

3. Ist der Bundesrat der Meinung, dass die Verantwortung für die Preisüberwachung auch im Rahmen des Kartellgesetzes einer verwaltungsunabhängigen Persönlichkeit anvertraut werden soll?

4. Teilt der Bundesrat die Auffassung, dass Verfügungen der Preisüberwachungsstelle in einem beschleunigten Beschwerdeverfahren von einer verwaltungsunabhängigen Behörde sollen überprüft werden können?

5. Ist der Bundesrat auch der Meinung, dass die Preisüberwachungsstelle den vorläufigen Vollzug ihrer Verfügungen auch dann anordnen kann, wenn gegen ihre Verfügungen Beschwerde eingelegt wird?

Interpellation Crevoisier Forschungszentrum für Werkzeugmaschinen

Interpellation Crevoisier Centre de recherche en machines-outils

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1983
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Frühjahrssession
Session	Session de printemps
Sessione	Sessione primaverile
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	15
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	82.943
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.03.1983 - 08:00
Date	
Data	
Seite	546-546
Page	
Pagina	
Ref. No	20 011 358

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.